

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 11 avril 2022**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE PAE LES TREILLES - ANIANE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2022

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 11 avril 2022 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 4 avril 2022.

Étaient présents ou représentés

Mme Monique GIBERT, Mme Christine SANCHEZ, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Jean-Pierre PUGENS à M. Jean-Luc DARMANIN, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Nicole MORERE à M. Claude CARCELLER, Mme Roxane MARC à M. Yannick VERNIERES, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, Mme Josette CUTANDA à M. Thibaut BARRAL, Mme Florence QUINONERO à M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 36	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n°2814 du Conseil communautaire en date du 21 mars 2022 relative à la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientation budgétaire 2022 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 21 mars 2022 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

CONSIDERANT les éléments issus du rapport d'orientation budgétaire et tenant au contexte spécifique des budgets annexes d'aménagement de ZAE,

CONSIDERANT le budget annexe PAE Les Treilles à Aniane de l'exercice 2022 :

- Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 319K€ comprenant :

- 96K€ de travaux
- 233 K€ de variation de stocks

- Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre, quant à elle, à 223K€ dont 127K€ d'emprunt.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget annexe PAE Les Treilles à Aniane de l'exercice 2022 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2852
Publication le 12/04/2022
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 12/04/2022
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220411-6623-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

ZAE - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Section de fonctionnement

	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
Dépenses	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
011 Charges à caractère général	480 000,00 €	96 360,00 €	410 400,00 €	499 000,00 €	0,00 €	1 779 196,00 €
043 Frais divers						
65 Reprise solde au BP						
042 Variation en cours produc. Biens	480 000,00 €	223 360,00 €	504 900,00 €	637 000,00 €	507 813,00 €	1 025 000,00 €
66 Intérêts des emprunts			2 300,00 €	2 200,00 €		214 000,00 €
67 Charges exceptionnelles						
Total	960 000,00 €	319 720,00 €	917 600,00 €	1 138 200,00 €	507 813,00 €	3 018 196,00 €

	Recettes	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
042 Variation de stocks		480 000,00 €	96 360,00 €	412 700,00 €	501 200,00 €	507 813,00 €	1 993 196,00 €
043 Transfert de charges							
70 Ventes terrains aménagés		480 000,00 €	223 360,00 €	253 950,00 €	637 000,00 €	0,00 €	125 000,00 €
74 Subventions				250 950,00 €			900 000,00 €
77 Autres produits							
Total		960 000,00 €	319 720,00 €	917 600,00 €	1 138 200,00 €	507 813,00 €	3 018 196,00 €

ZAE - BUDGET PRIMITIF 2022 - SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Section d'investissement

	Le Pouget	Aniane	Montarnaud	St André de Sangonis	St Pargoire	Gignac
Dépenses	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
001 Solde d'exécution inv.reporté						
040 Stock (33.. Ou 3555)	480 000,00 €	96 360,00 €	412 700,00 €	501 200,00 €	507 813,00 €	1 993 196,00 €
13 Subventions						
16 Rbt emprunts		127 000,00 €	92 200,00 €	135 800,00 €		618 000,00 €
27 Consignations						
Total	480 000,00 €	223 360,00 €	504 900,00 €	637 000,00 €	507 813,00 €	2 611 196,00 €

	PAE Trois Fontaines (extension)	PAE les Garrigues	PAE la Tour	PAE la Garrigue	PAE E.Carles	ZAC La Croix
Recettes						
001 Solde d'exécution inv.reporté						
040 Stock (33.. Ou 3555)	480 000,00 €	223 360,00 €	504 900,00 €	637 000,00 €	507 813,00 €	1 025 000,00 €
13 Subventions						
16 Emprunts						1 586 196,00 €
27 Consignations						
Total	480 000,00 €	223 360,00 €	504 900,00 €	637 000,00 €	507 813,00 €	2 611 196,00 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	223 360,00	223 360,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		223 360,00	223 360,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	319 720,00	319 720,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		319 720,00	319 720,00
TOTAL DU BUDGET (4)		543 080,00	543 080,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	127 000,00	0,00	127 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		96 360,00	96 360,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		127 000,00	96 360,00	223 360,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	223 360,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	96 360,00		96 360,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		223 360,00	223 360,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		96 360,00	223 360,00	319 720,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	319 720,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		223 360,00	223 360,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	223 360,00	223 360,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	223 360,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	223 360,00		223 360,00
71	Production stockée (ou déstockage)		96 360,00	96 360,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		223 360,00	96 360,00	319 720,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			319 720,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

CCVH - VOTE BP 2022 DU BUDGET ANNEXE de PAE

Section de fonctionnement

Section d'investissement

		Aniane			Aniane
		PAE les Garrigues			PAE les Garrigues
	Dépenses			Dépenses	
011	Charges à caractère général	96 360,00 €	001	Solde d'exécution inv.reporté	
043	Frais divers		040	Stock (33.. Ou 3555)	96 360,00 €
042	Variation en cours produc. Biens	223 360,00 €	16	Rbt emprunts	127 000,00 €
66	Intérêts des emprunts			Total	223 360,00 €
	Total	319 720,00		Résultats du vote	Adopté à l'unanimité
	Résultats du vote	Adopté à l'unanimité			
					Aniane
		PAE les Garrigues		Recettes	PAE les Garrigues
	Recettes		001	Solde d'exécution inv.reporté	
042	Variation de stocks	96 360,00 €	040	Stock (33.. Ou 3555)	223 360,00 €
70	Ventes terrains aménagés	223 360,00 €	16	Emprunts	
74	Subventions			Total	223 360,00 €
	Total	319 720,00 €		Résultats du vote	Adopté à l'unanimité
	Résultats du vote	Adopté à l'unanimité			

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 36
Nombre de suffrages exprimés : 46

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 01/04/2022



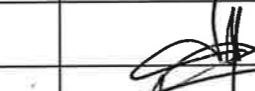




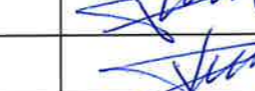




Le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 11 avril 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom	Présent	SIGNATURE	Commune	Nom	Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe SALASC			MONTARNAUD	Valérie BOUYSSOU		
ANIANE	Nicole MORERE		<i>Provision C. CHAZUELA</i>	MONTARNAUD	Anthony GARCIA		<i>Provision V. BOUYSSOU</i>
ANIANE	Nicolas ROUSSARD		<i>Provision P. SALASC</i>	MONTARNAUD	Laurent ILLUMINATI		ABSENT
AUMELAS	Ronny PONCE			MONTPEYROUX	Claude CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise NACHEZ			PLAISSAN	Béatrice FERNANDO		Bernard PINGAUD (suppléant)
ARGELLIERS	Pierre AMALOU			POPIAN	Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
BELARGA	José MARTINEZ			POUZOLS	Véronique NEIL		Francis RICARD (suppléant)
CAMPAGNAN	Jean-Marc ISURE			PUECHABON	Xavier PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
GIGNAC	Jean-François SOTO			PUILACHER	Martine BONNET		Mohamed EL MAHI (suppléant)
GIGNAC	Martine LABEUR			ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre GABAUDAN		
GIGNAC	Olivier SERVEL			ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane MARC		<i>Provision Y. VERNIERES</i>
GIGNAC	Marie-Hélène SANCHEZ	X		ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick VERNIERES		
GIGNAC	Philippe LASSALVY			ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal DUMAS		
GIGNAC	Stéphanie BOUGARD-BRUN		<i>Provision P. LASSALVY</i>	ST ANDRE DE SANGONIS	Henry MARTINEZ		
GIGNAC	Marcel CHRISTOL			ST ANDRE DE SANGONIS	Christina SANCHEZ		EXCUSE
JONQUIERES	Bernard GOUZIN			ST ANDRE DE SANGONIS	René GARRO		
LA BOISSIERE	Jean-Claude CROS		<i>Provision D. CABLAT</i>	ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory BRO		Pascal THEVENIAUD (suppléant)
LAGAMAS	Christian VILOING			ST GUIRAUD	Daniel REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
LE POUGET	Thibaut BARRAL			ST GUILHEM LE DESERT	Robert SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
LE POUGET	Josette CUTANDA		<i>Provision T. BARRAL</i>	ST JEAN DE FOS	Pascal DELIEUZE		
MONTARNAUD	Jean-Pierre PUJENS		<i>Provision JL DARMANIN</i>	ST JEAN DE FOS	Jocelyne KUZNIAC		
				ST PARGOIRE	Jean-Luc DARMANIN		
				ST PARGOIRE	Monique GIBERT		
				ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre BERTOLINI		Evelyne GELLY (suppléante)
				ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence QUINONERO		<i>Provision JP BERTOLINI</i>
				TRESSAN	Daniel JAUDON		Monique VIALLA (suppléante)
				VENDEMIAN	David CABLAT		<i>Provision J. MARTINEZ</i>
							Sylvie MOYANO (suppléante)
							Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le